

ASCEM

LA CONNAISSANCE

De ^Abdel-Karim Ar-Rifa^i

Mort en 1973

CH- 2020.11.28

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	3
Introduction de cette science	4
La définition :	4
Le sujet :	4
Le fruit :	4
Le Mérite :	4
Son rapport aux autres sciences :	4
Son auteur :	5
Son Nom :	5
Ses sources	5
Son jugement :	5
Ses thèmes :	5
Les sortes de jugement	6
La doctrine des naturalistes.	6
La doctrine des rationalistes.	6
La doctrine des mou [^] tazila	6
La doctrine des sunnites	7
Le sujet concernant la connaissance	8
Le sujet concernant la croyance	10
L'Îmâne -la Foi-	10
L'Islâm -ISLAM-	11
Les attributs nécessaires à ALLAH	13
L'attribut de l'Existence et son argument	14
Argument	14
Les attributs de négation	15
L'attribut du Non commencement et son argument	15
L'argument	15
L'attribut de la Non Fin et son argument	16
L'argument	16
L'attribut de la Non Ressemblance et son argument	16
L'argument	16
L'attribut du Non besoin et son argument	17
L'argument	17
L'attribut de l'Unicité et son argument	17
L'argument	18
Les attributs Significatifs (Maâni)	19
L'attribut la Puissance et son argument	19

L'argument _____	19
L'attribut la Volonté et son argument _____	20
L'argument _____	20
Les relations de la Puissance et de la Volonté _____	21
L'attribut la Science et son argument _____	23
L'argument _____	23
Ce qui est concerné par la Science _____	23
L'attribut la Vie et son argument _____	25
L'argument _____	25
Les attributs l'Ouïe, la Vue et la Parole et les arguments _____	26
L'argument _____	26
Les attributs signifiants Ma3nawiyya. _____	27
Les Attributs impossibles. _____	28
Les Attributs possibles. _____	32
<i>La Prophétie _____</i>	34
L'envoi des Messagers _____	35
Le besoin des gens en les Messagers _____	36
Ce qui est nécessaire d'attribuer aux messagers _____	37
L'honnêteté et la préservation _____	38
La véracité et l'intelligence _____	40
L'obligation de transmettre le message _____	41
Les choses impossibles à attribuer aux Messagers _____	42
Les choses possibles à attribuer aux Messagers _____	42
Les Miracles _____	44
<i>Les choses de l'Au-delà _____</i>	46
Le châtimeut ou le plaisir de la tombe _____	47
Le châtimeut de la tombe : _____	47
Le plaisir de la tombe : _____	47
La Résurrection _____	48
Le rassemblement _____	48
La pesée et la balance _____	49
Le Questionnement, le Bassin et le Pont _____	49

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

INTRODUCTION

Louanges à Allah qui a rendu obligatoire sur ses créatures d'avoir la croyance juste, et Il leur a ordonné de tenir avec force aux arguments irréfutables. Celui qui a dit :

(قُلْ هَذِهِ سَبِيلِي أَدْعُو إِلَى اللَّهِ عَلَى بَصِيرَةٍ أَنَا وَمَنِ اتَّبَعَنِي وَسُبْحَانَ اللَّهِ وَمَا أَنَا مِنَ الْمُشْرِكِينَ ﴿١٧٨﴾)

[يوسف: 108]

Dans le sens :

Dis : « Voici ma voie, j'appelle les gens à [la religion] d'Allah, moi et ceux qui me suivent, nous basant sur une preuve évidente." (S12/v108)

Que l'élévation en grade et la Paix soient sur Son Prophète, Celui qui guide vers le chemin éclairé, celui qui montre les bases pour une vie heureuse et réussie, sur sa famille, ses compagnons et ceux qui les ont suivis, et qui ont appelé les gens à suivre sa guidée, tout en la leur montrant de la meilleure des manières.

Ayant constaté que les leçons de Tawhid – Unicité- pour les débutants nécessitent un résumé de cette croyance tout en comprenant les preuves rationnelles et les versets coraniques. Ceci m'a poussé à écrire ce précis dans la précipitation, qui, je l'espère, sera accepté par Allah et qu'il ne soit fait que dans la recherche de Son agrément. Certes, Il est Celui qui est proche et qui exauce son serviteur.

INTRODUCTION DE CETTE SCIENCE

Les bases de chaque science sont au nombre de dix

La **définition**, le **sujet** puis le **fruit**.

Son **mérite**, son **rapport** aux autres sciences et son **auteur**

Son **nom**, ses **sources**, son **jugement** selon la charte

Ses **thèmes**, et certains se contentent de certaines bases.

Mais celui qui les connaît toutes aura tout le mérite.

La définition :

C'est-à-dire la définition de de la science du Tawhid.

Linguistiquement : La connaissance qu'une chose est unique.

Selon la Charte : Adorer uniquement Allah, tout en croyant à l'unicité de son entité, ses attributs et ses actes.

Comme science : La connaissance qui permet de démontrer les croyances religieuses par des preuves irréfutables.

Le sujet :

L'entité de Dieu, en rapport à ce qui est nécessaire, impossible et possible de Lui Attribuer. De même pour l'entité des Prophètes et la croyance aux événements de l'Au-delà.

Le fruit :

La connaissance de Dieu par les preuves irréfutables et l'obtention du bonheur éternel.

Le Mérite :

C'est la plus honorée des sciences, car elle concerne, Dieu, Ses Prophètes et ce qui en découle de cela.

Son rapport aux autres sciences :

C'est la base de toutes les sciences, les autres en découlent de celle-ci.

Son auteur :

Aboul-hassan el-ach[^]ari et ceux qui l'ont suivi et Abou-mansour el-mâtouridi et ceux qui l'ont suivi.

Son Nom :

La science du Tawhid, on l'appelle aussi la science du Kalâm – La Parole-

Ses sources

Les preuves rationnelles et textuelles.

Son jugement :

Obligatoire d'ordre personnel sur tout Moukallaf, homme ou femme.

Ses thèmes :

Les thèmes qui étudient les choses nécessaires, possibles et impossibles.

LES SORTES DE JUGEMENT

Le jugement est de trois sortes : selon la loi, selon l'habitude et selon la raison.

1 Le jugement selon la Loi : est défini dans la science des fondements du fiqh –ilm Oussoul el-fiqh-

2 Le jugement selon l'habitude : C'est l'affirmation d'une chose concernant une autre chose ou la négation en se basant sur la répétition. C'est comme juger que le sel anglais est un laxatif, et que l'aspirine soulage les douleurs, et que le feu brûle et que la nourriture rassasie etc.

Il y'a quatre doctrines

1. La doctrine des naturalistes
2. La doctrine des rationalistes- à vérifier-
3. La doctrine des mou^tazila
4. La doctrine des sounnites

La doctrine des naturalistes.

Ils disent : L'aspire soulage la douleur de par sa nature, de même pour tous les médicaments qui repoussent la maladie. Pour eux, c'est de par leur nature c'est-à-dire sans intervention extérieure. Il en est de même pour le feu et la brûlure etc...

Celui qui croit en cette doctrine est mécréant à l'unanimité des musulmans.

La doctrine des rationalistes.

Quant à ce groupe, ils disent : Le soulagement produit par l'aspirine et la brûlure produite par le feu et autres, c'est par la création de Dieu et par Sa Puissance, mais entre le feu et la brûlure, le sel anglais et la purge, existe une relation rationnelle qui ne peut en aucun cas être transgressée. Celui qui croit à cela est un pervers qui, peut le mener à la mécréance s'il nie les miracles des prophètes, et les événements rapportés dans le qu'an et dans la Loi, comme la recomposition du corps à partir de ses particules éparpillées, ou le plissement des cieux, le changement de cette terre dans l'Au-delà, le rapprochement du soleil des têtes des créatures et d'autres chose dont la négation est une mécréance.

La doctrine des mou^tazila

Les mou^tazilites pensent que la relation entre le feu et la brûlure etc... est une relation habituelle, et que les causes créent les effets par une force que Dieu a mis dans ces causes. Celui qui croit à cette doctrine est un innovateur – Moubtadi^-

La doctrine des sunnites

Quant aux sunnites, ils croient qu'entre ces causes et ces effets existe une relation habituelle. En présence de ces causes Dieu crée les effets sans intermédiaire. Allah transgresse cette relation comme miracle pour un Prophète ou comme prodige pour un saint, comme il sera discuté dans le chapitre de la prophétie. La relation entre le feu et la brûlure est une relation habituelle, et il est possible que Allah déroge à cette relation, en rendant le feu froid et paix comme Il l'a fait pour notre maître Ibrahim. Il en est de même pour toutes les choses. Celui qui croit à cette doctrine est le croyant véritable.

3 Le jugement selon la raison : C'est l'affirmation d'une chose concernant une autre chose ou la négation sans se baser sur la répétition ou sur la Loi.

Le jugement rationnel est de trois sortes :

Le nécessaire rationnel :

Celui dont la raison n'accepte pas son inexistence. Il peut être intuitif -évident- ou discursif -nécessite une réflexion-

L'intuitif : comme le fait de dire : « Le corps remplit un espace ».

Le discursif : comme le fait de dire : « Allah existe ».

L'impossible rationnel

Celui dont la raison n'accepte pas son existence. Il peut être intuitif ou discursif.

L'intuitif : comme le fait qu'un corps ne soit ni en mouvement ni au repos.

Le discursif : comme l'existence d'un Associé à Allah.

Le possible rationnel

Celui dont la raison accepte son existence comme son inexistence. Il peut être intuitif ou discursif.

L'intuitif : comme le mouvement pour un corps.

Le discursif : c'est le châtement de l'obéissant qui n'a jamais désobéi.

On ne va juger ceci comme un possible rationnel qu'après avoir su que c'est uniquement Allah qui crée ou anéantit les choses. C'est, Allah, le créateur du serviteur et de ses actes. Les adorations et les péchés n'ont pas d'influence sur la récompense ou le châtement, mais ces derniers ainsi que l'entrée au Paradis résultent uniquement par le libre choix de Allah. Il est, donc, possible rationnel qu'Il fasse que le fait de faire les adorations soit un signe pour aller en Enfer. Mais ce que le législateur – Allah- à rendu obligatoire et ça ne sera pas autrement, le fait que la désobéissance et la mécréance soient les causes pour entrer en Enfer, et que la bonne croyance et les bons actes soient les causes pour entrer au Paradis. Et Allah est le plus Savant.

LE SUJET CONCERNANT LA CONNAISSANCE

La connaissance est le jugement rationnel indubitable -sans aucun doute- conforme à la réalité et basé sur les preuves.

Celui qui n'est pas absolument certain, comme celui qui doute, trouve plausible etc... que Allah existe, est mécréant selon l'unanimité des musulmans.

Celui qui à une croyance qui n'est pas conforme à la réalité, comme la croyance des chrétiens en la trinité, des polythéistes dans l'anthropomorphisme, ou à toute autre fausse croyance est mécréant selon l'unanimité des musulmans.

Les savants ont divergé sur le jugement de celui qui a une bonne croyance, qui n'est entachée d'aucun doute, conforme à la réalité, mais non basée sur des preuves. Est-il croyant ? certains disent -avis faible- qu'il est mécréant mais l'avis juste est qu'il est croyant désobéissant car il a délaissé les preuves malgré l'ordre de Allah dans maints endroits dans son Livre Sacré comme :

﴿فَاعْلَمْ أَنَّهُ لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَاسْتَغْفِرْ لِذَنْبِكَ وَلِلْمُؤْمِنِينَ وَالْمُؤْمِنَاتِ وَاللَّهُ يَعْلَمُ مُتَقَلَّبَكُمْ

وَمَثْوَاكُمْ﴾ [محمد: 19]

Dans le sens : « Sache donc qu'en vérité il n'y a point de divinité à part Allah et implore le pardon pour ton péché, ainsi que pour les croyants et les croyantes. Allah connaît vos activités (sur terre) et votre lieu de repos (dans l'au-delà) » [S47/v19]

Aussi :

﴿قُلْ سِيرُوا فِي الْأَرْضِ فَانظُرُوا كَيْفَ بَدَأَ الْخَلْقَ ثُمَّ اللَّهُ يُنشِئُ النَّشْأَةَ الْآخِرَةَ إِنَّ اللَّهَ عَلَىٰ كُلِّ شَيْءٍ

قَدِيرٌ﴾ [العنكبوت: 20]

Dans le sens : « Dis : « Parcourez la terre et voyez comment Il a commencé la création. Puis comment Allah crée la génération ultime. Car Allah est Omnipotent » » [S29/v20]

La réflexion est la recherche de preuves comme la Parole de Dieu :

﴿أَوَلَمْ يَنْظُرُوا فِي مَلَكُوتِ السَّمَاوَاتِ وَالْأَرْضِ وَمَا خَلَقَ اللَّهُ مِنْ شَيْءٍ وَأَنْ عَسَىٰ أَنْ يَكُونَ قَدِ

اقْتَرَبَ أَجْلُهُمْ فَبِأَيِّ حَدِيثٍ بَعْدَهُ يُؤْمِنُونَ﴾ [الأعراف: 185]

Dans le sens : « N'ont-ils pas médité sur le royaume des cieux et de la terre, et toute chose qu'Allah a créée, et que leur terme est peut-être déjà proche ? En quelle parole croiront-ils après cela ? » [S7/v185]

Cette connaissance est obligatoire par la Charte et non pas la raison, contrairement aux mou^tazila et certains matouridites, qui disent que la connaissance est obligatoire par la raison.

Il en découle de cette divergence que les gens de la Fitra sont obligés d'avoir la bonne croyance, même s'il n'y pas de charte, ni de prophète ni de livre révélé ni de révélation, selon l'avis des mou[^]tazilla et de certains matouridites.

Quant à l'avis de la majorité représentée par les ach[^]arites et les savants pointilleux de parmi les matouridites, ils pensent que les gens de la Fitra sont sauvés même s'ils ont déformé, changé et adoré les idoles, en se basant sur la Parole de De Dieu :

﴿مَنْ اهْتَدَىٰ فَإِنَّمَا يَهْتَدِي لِنَفْسِهِ وَمَنْ ضَلَّ فَإِنَّمَا يَضِلُّ عَلَيْهَا وَلَا تَزِرُ وَازِرَةٌ وِزْرَ أُخْرَىٰ وَمَا كُنَّا مُعَذِّبِينَ حَتَّىٰ نَبْعَثَ رَسُولًا﴾ [الإسراء: 15]

Dans le sens : « Quiconque prend le droit chemin ne le prend que pour lui-même ; et quiconque s'égaré, ne s'égaré qu'à son propre détriment. Et nul ne portera le fardeau d'autrui. Et Nous n'avons jamais puni [un peuple] avant de [lui] avoir envoyé un Messager » [S17/v15]

Cette connaissance est obligatoire sur chaque personne pubère, ayant des sens sains et qui a reçu l'appel -de l'islam-.

L'enfant n'est responsable de rien du tout, c'est son tuteur qui est responsable de lui enseigner les obligations, les croyances, les recommandations- sounanes- et les choses interdites afin qu'il les évite.

Le fou n'est pas responsable, et celui qui a perdu l'ouïe et la vue ensemble n'est pas responsable non plus, contrairement à celui qui n'a perdu que l'ouïe uniquement ou la vue seule. Ils sont responsables.

Celui qui n'a pas reçu l'appel n'est pas responsable non plus, il en est de même pour celui qui a vécu loin des gens et qui n'a pas reçu l'appel de l'Islam.

LE SUJET CONCERNANT LA CROYANCE

L'Îmâne -la Foi-

selon la langue arabe signifie le fait de croire en général comme dans La Parole d'Allah :

﴿... وَمَا أَنْتَ بِمُؤْمِنٍ لَنَا وَلَوْ كُنَّا صَادِقِينَ ﴿١٧﴾﴾ [يوسف: 17]

Dans le sens : « ...Tu ne nous croiras pas, même si nous disons la vérité » [S12/v17]

Et selon la loi : c'est croire en ce que le Prophète Mouhammad a transmis et qui est largement répandu et connu comme faisant partie de son message. De manière globale dans les choses globales et de manière spécifique dans les choses spécifiques.

La croyance de manière globale suffit, comme la croyance en l'ensemble des Prophètes et des anges, de même croire qu'il est nécessaire d'attribuer toutes les perfections à Allah et L'éloigner de toute imperfection etc...

Mais il faut croire de manière spécifique lorsque notre responsabilité est chargée, comme le fait de croire nommément à certains prophètes et anges.

Les Messages sont cités dans les versets suivants :

﴿وَتِلْكَ حُجَّتُنَا آتَيْنَاهَا إِبْرَاهِيمَ عَلَىٰ قَوْمِهِ نَرْفَعُ دَرَجَاتٍ مِّنْ نَّشَاءٍ إِنَّ رَبَّكَ حَكِيمٌ عَلِيمٌ ﴿٨٣﴾ وَوَهَبْنَا لَهُ إِسْحَاقَ وَيَعْقُوبَ كُلًّا هَدَيْنَا وَنُوحًا هَدَيْنَا مِن قَبْلُ وَمِن ذُرِّيَّتِهِ دَاوُدَ وَسُلَيْمَانَ وَأَيُّوبَ وَيُوسُفَ وَمُوسَىٰ وَهَارُونَ وَكَذَلِكَ نَجْزِي الْمُحْسِنِينَ ﴿٨٤﴾ وَزَكَرِيَّا وَيَحْيَىٰ وَعِيسَىٰ وَإِلْيَاسَ كُلٌّ مِّنَ الصَّالِحِينَ ﴿٨٥﴾ وَإِسْمَاعِيلَ وَالْيَسَعَ وَيُونُسَ وَلُوطًا وَكُلًّا فَضَّلْنَا عَلَى الْعَالَمِينَ ﴿٨٦﴾﴾ [الأنعام: 83-86]

Dans le sens : « Tel est l'argument que Nous inspirâmes à Abraham contre son peuple. Nous élevons en haut rang qui Nous voulons. Ton Seigneur est Sage et Omniscient (83) Et Nous lui avons donné Isaac et Jacob et Nous les avons guidés tous les deux. Et Noé, Nous l'avons guidé auparavant, et parmi la descendance (d'Abraham) (ou de Noé), David, Salomon, Job, Joseph, Moïse et Aaron. Et c'est ainsi que Nous récompensons les bienfaisants (84) De même, Zacharie, Jean-Baptiste, Jésus et Elie, tous étant du nombre des gens de bien (85) De même, Ismaël, Elisée, Jonas et Lot. Chacun d'eux Nous l'avons favorisé par-dessus le reste du monde (86) » [S6/v83-86]

Ajoutant à ceux cités dans les versets précédents : Îdriss, Hoûd, Chou^ayb, Sâlih, Dhoul-kifl, Âdam, Mouhammad qui sont cités dans d'autres versets dans le Livre d'Allah. Ce sont les Messagers cités dans le Noble Qur'an sur lesquels il y'a un accord.

Mais il y'a une divergence concernant la prophétie de : Dhoul-qarnayn, ^ouzayr, Louqman, Al Khadir dont le véritable nom n'est pas cité dans le Qur'an mais voulu

dans le verset ﴿فَوَجَدَا عَبْدًا مِّنْ عِبَادِنَا﴾ dans le sens « Il y trouvèrent un de nos

serviteurs », il en est de même pour Youcha[^] fils de Noun, le serviteur de Moïse, son nom n'est pas cité nommément dans le Qur'an.

Celui qui a appris le nom des prophètes sur lesquels il n'y a pas de divergence puis il a nié sa prophétie ou son message est mécréant.

Quant aux anges, il faut croire de manière spécifique aux anges suivants : Jibrîl, Mika'îl, Israfil, ^Azrâîl, Radwan le superviseur du Paradis, Mâlik le superviseur de l'Enfer, Raqîb et ^Atîd. Celui-ci qui ne croit pas à l'un d'entre-eux est mécréant.

Quant à celui qui ne croit pas à Mounkar et Nakîr n'est pas mécréant.

Il faut aussi croire aux anges qui portent le trône et ceux qui tournent autour de manière globale.

En résumé :

la Foi selon la loi, est de croire en ce que le Prophète Mouhammad a transmis et qui est largement répandu et connu comme faisant partie de son message. De manière globale dans les choses globales et de manière spécifique dans les choses spécifiques.

Il y'a eu divergence concernant le fait de prononcer les deux témoignages. L'avis juste chez la majorité des savants pointilleux de parmi les ach[^]arites, les matouridites et d'autres : C'est une condition pour la Foi pour lui appliquer les règles des croyants comme l'héritage, le mariage, la prière derrière lui, la prière funéraire sur lui, l'enterrement dans les cimetières des musulmans, l'ordre de s'acquitter des prières et des zakats. Par conséquent, celui qui a cru mais il n'a pas prononcé les deux témoignages, sans empêchement et sans refus, mais il ne l'a pas fait par distraction, il est croyant chez Allah mais non croyant dans les jugements dans cette vie.

N'est pas compris dans cette règle :

1. Celui qui a une excuse comme le muet- mais avec un signe qui témoigne de son acceptation de la Foi comme un geste- ou comme celui qui est mort avant de pouvoir les prononcer sans avoir eu un délai pour le faire. Cet excusé est croyant dans cette vie et dans l'Au-delà.
2. Celui qui refuse de les prononcer. Il est mécréant dans cette vie et dans l'Au-delà. Même, même s'il y croit intérieurement. Cette croyance ne lui sera d'aucun secours dans l'Au-delà.
3. Celui qui les prononce par sa langue mais n'y croit pas, comme l'hypocrite, il est croyant dans les jugements dans cette vie- ils lui sont appliqués- mais non croyant chez Allah.

En opposition au premier avis, un autre qui stipule que la prononciation des deux témoignages est une condition de validité de la Foi, c'est équivalent à l'avis qui stipule que la prononciation est une partie de la Foi. Dans ce cas, la Foi est la croyance dans le cœur et la prononciation par la langue. Par conséquent, celui qui ne prononce pas les deux témoignages n'est pas considéré comme croyant ni dans cette vie ni dans l'Au-delà. Les jugements des croyants ne lui seront pas appliqués.

L'Islâm -ISLAM-

selon la langue arabe signifie l'obéissance et la soumission au sens large.

Et selon la Loi : L'obéissance et la soumission à ce qui est transmis par le Prophète Mouhammad et qui est largement répandu et connu comme faisant partie de son message.

L'avis de la majorité des Acharites que la Foi augmente par l'accomplissement des adorations et diminue en conséquence.

Allah dit :

﴿ إِنَّمَا الْمُؤْمِنُونَ الَّذِينَ إِذَا ذُكِرَ اللَّهُ وَجِلَتْ قُلُوبُهُمْ وَإِذَا تُلِيَتْ عَلَيْهِمْ آيَاتُهُ زَادَتْهُمْ إِيمَانًا وَعَلَىٰ رَبِّهِمْ يَتَوَكَّلُونَ ﴾ [الأَنْفَال: 2]

Dans le sens : « Les vrais croyants sont ceux dont les cœurs frémissent quand on mentionne Allah. Et quand Ses versets leur sont récités, cela fait augmenter leur foi. Et ils placent leur confiance en leur Seigneur » [S8/v2]

Ainsi que :

﴿ هُوَ الَّذِي أَنْزَلَ السَّكِينَةَ فِي قُلُوبِ الْمُؤْمِنِينَ لِيَزْدَادُوا إِيمَانًا مَعَ إِيمَانِهِمْ وَلِلَّهِ جُنُودُ السَّمَاوَاتِ وَالْأَرْضِ وَكَانَ اللَّهُ عَلِيمًا حَكِيمًا ﴾ [الْفَتْح: 4]

Dans le sens : « C'est Lui qui a fait descendre la quiétude dans les cœurs des croyants afin qu'ils ajoutent une foi à leur foi. A Allah appartiennent les armées des cieux et de la terre ; et Allah est Omniscient et Sage » [S48/v4]

Ainsi que :

﴿ وَإِذَا مَا أَنْزَلْنَا سُورَةً فَمِنْهُمْ مَنْ يَقُولُ أَيُّكُمْ زَادَتْهُ هَذِهِ إِيمَانًا فَأَمَّا الَّذِينَ آمَنُوا فزَادَتْهُمْ إِيمَانًا وَهُمْ يَسْتَبْشِرُونَ ﴾ [التوبة: 124]

Dans le sens : « Et quand une Sourate est révélée, il en est parmi eux qui dit : « Quel est celui d'entre vous dont elle fait croître la foi ? » Quant aux croyants, elle fait certes croître leur foi, et ils s'en réjouissent » [S9/v124]

LES ATTRIBUTS NÉCESSAIRES À ALLAH

Il est nécessaire d'attribuer à Allah vingt attributs qui se répartissent ainsi :

Un attribut d'entité : C'est l'Existence.

Cinq attributs de négation : Le non début, la non fin, la non ressemblance aux créatures, le non besoin et l'unicité.

Sept attributs significatifs : La puissance, la volonté, la science, la vie, l'ouïe, la vue et la parole.

Sept attributs signifiants -déduits- : Le fait d'être puissant, le fait de vouloir, le fait d'être savant, le fait d'être vivant, le fait d'entendre, le fait de voir, le fait de parler.

L'attribut de l'Existence et son argument

L'attribut d'entité est l'existence, qui ne peut se concevoir sans l'entité et ne peut se réaliser sans l'entité. Allah, le Suprême existe.

Argument

Ce monde est une preuve de l'existence de Allah, il renferme ces attributs étonnants, ces étranges particularismes ainsi que cet ordre extraordinaire.

Cet argument se présente ainsi : Le monde est composé de substances – Jawâhir- et de caractéristiques – A^rades- comme les mouvements, les couleurs, les unions, les séparations. Il n'est pas possible rationnellement que ces substances soient dépourvues de ces caractéristiques qui sont, d'autres part, adventices- créées- selon l'observation. Ce qui ne peut, rationnellement, être dépourvu de caractéristiques créées est nécessairement créé. D'autre part, chaque chose créée à nécessairement un créateur, autrement, entre deux choses équivalentes, l'existence et l'inexistence, un côté penchera plutôt que l'autre sans une intervention, et ceci est impossible. Donc, forcément, ce Monde a eu besoin d'un auteur, qui a privilégié son existence plutôt que son inexistence ou inversement. Il n'est autre que Allah qui dit dans Son livre honoré :

﴿هُوَ الَّذِي خَلَقَ لَكُمْ مَا فِي الْأَرْضِ جَمِيعًا ثُمَّ اسْتَوَىٰ إِلَى السَّمَاءِ فَسَوَّاهُنَّ سَبْعَ سَمَاوَاتٍ وَهُوَ بِكُلِّ شَيْءٍ عَلِيمٌ﴾ [البقرة: 29]

Dans le sens : « C'est Lui qui a créé pour vous tout ce qui est sur la terre, puis Il a orienté Sa volonté vers le ciel et en fit sept cieus. Et Il est Omniscient (29) » [S2/v29]

De même, Il a dit :

﴿سَنُرِيهِمْ آيَاتِنَا فِي الْأَفَاقِ وَفِي أَنفُسِهِمْ حَتَّىٰ يَتَبَيَّنَ لَهُمْ أَنَّهُ الْحَقُّ أَوَلَمْ يَكْفِ بِرَبِّكَ أَنَّهُ عَلَىٰ كُلِّ شَيْءٍ شَهِيدٌ﴾ [فصلت: 53]

Dans le sens : « Nous leur montrerons Nos signes dans l'univers et en eux-mêmes, jusqu'à ce qu'il leur devienne évident que c'est cela (le Coran), la vérité. Ne suffit-il pas que ton Seigneur soit témoin de toute chose ? (53) » [S41/v53]

Et Allah a dit :

﴿وَفِي أَنفُسِكُمْ أَفَلَا تُبْصِرُونَ﴾ [الذاريات: 21]

Dans le sens : « Ainsi qu'en vous-mêmes. N'observez-vous donc pas ? (21) » [S51/v21]

LES ATTRIBUTS DE NÉGATION

L'auteur dit :

" Les cinq attributs qui nient toute imperfection pour l'Être nécessaire, et qui sont appelé les attributs de négation sont :

- Le non commencement
- La non fin
- La non ressemblance aux créatures
- Le non besoin
- L'Unicité

L'attribut du Non commencement et son argument

Le Non commencement qui signifie que l'existence n'a pas eu de commencement, en d'autres termes l'existence n'a pas eu de début. Allah, son existence n'a pas de commencement.

L'argument

Si l'existence de Dieu avait un commencement, il aurait eu besoin d'un créateur, et son créateur aurait besoin d'un créateur, et ainsi de suite. Soit un enchaînement sans fin, soit en bouclant sur le premier.

Mais la boucle ou l'enchaînement sont impossible. Quant à l'impossibilité de la boucle, elle aboutit à une contradiction, comme exemple le fait de dire : Zayd a créé Âmr et Âmr a créé Zayd. Zayd précède Âmr dans l'existence car il l'a créé, et postérieur à Âmr car il est créé par Âmr. Il en est de même pour Âmr, il est antérieur en tant que créateur de Zayd et postérieur en tant que créature de Zayd. Et l'existence de la chose unique ne peut être antérieur et postérieur à un instant donné, ceci conduit à une contradiction, d'où l'impossibilité de la boucle.

L'enchaînement, lui aussi, est impossible, car il conduit à une association de deux choses contradictoires. Si on suppose que l'existence de ce monde repose sur l'existence d'un autre monde qui lui repose sur l'existence d'un autre monde et ainsi sans commencement dans le passé. Nous disons : chaque évènement de parmi ces évènements, son inexistence précède son existence, or toutes ces inexistences n'ont pas de commencements. L'enchaînement sans fin de l'existence— dans le passé – aboutirait à la réunion de l'existence d'une chose avec son inexistence, ce qui est impossible, donc l'enchaînement est impossible.

Si la boucle et l'enchaînement sont impossibles, alors l'existence de Allah n'a pas de commencement. Allah dit :

﴿أَوَلَمْ يَرَوْا كَيْفَ يُبْدِئُ اللَّهُ الْخَلْقَ ثُمَّ يُعِيدُهُ إِنَّ ذَلِكَ عَلَى اللَّهِ يَسِيرٌ﴾ [العنكبوت: 19]

Dans le sens : « Ne voient-ils pas comment Allah commence la création puis la refait ? Cela est facile pour Allah (19) » [S29/v19]

Et

﴿وَاللَّهُ خَلَقَكُمْ وَمَا تَعْمَلُونَ﴾ [الصافات: 96]

Dans le sens : « Alors que c'est Allah qui vous a créés, vous et ce que vous faites ? » (96) [S37/v96]

Et

﴿هُوَ الَّذِي خَلَقَ لَكُمْ مَا فِي الْأَرْضِ جَمِيعًا﴾ [البقرة: 29]

Dans le sens : « C'est Lui qui a créé pour vous tout ce qui est sur la terre » [S2/v29]

L'attribut de la Non Fin et son argument

La non Fin signifie l'existence sans fin : Seul Allah, Son existence n'a pas de fin.

L'argument

Si l'existence de Allah a une fin, alors l'anéantissement lui serait possible, et si l'anéantissement lui est possible, il lui serait impossible d'avoir l'attribut de non début.

Car si l'anéantissement est possible, il le serait antérieurement et postérieurement, mais l'attribut de non début rend impossible l'anéantissement antérieur, ce qui conduit à l'impossibilité de l'anéantissement dans tous les cas.

Allah dit :

﴿كُلُّ شَيْءٍ هَالِكٌ إِلَّا وَجْهَهُ﴾ [القصص: 88]

Dans le sens : « Tout doit périr, sauf Son Wajh – Son Entité - » [S28/v88]

L'attribut de la Non Ressemblance et son argument

La Non Ressemblance aux créatures, c'est-à-dire qu'il n'y a pas un comme Allah ou qui Lui ressemble ou qui Lui est pareil.

L'argument

Il a été démontré que le monde – tout autre que Allah- est composé de substances et de caractéristiques. Or il a été démontré que les substances et les caractéristiques sont créées. Et que leurs existences étaient précédées par le néant, comme expliqué dans l'argument sur l'attribut de l'Existence. Il est un fait Que Allah existe sans Début et sans Fin, c'est-à-dire que son existence n'est pas précédée par le néant et ne sera pas suivie par le néant. Il faut donc que Allah soit

différent de toutes les créatures, car elles sont toutes précédées par le néant. Et elles sont susceptibles d'être anéanties. Or Allah a nécessairement l'attribut de Non Début et de Non Fin. Allah Dit :

﴿لَيْسَ كَمِثْلِهِ شَيْءٌ وَهُوَ السَّمِيعُ الْبَصِيرُ﴾ [الشورى: 11]

Dans le sens : «. Il n'y a rien qui Lui ressemble ; et c'est Lui l'Audient, le Clairvoyant (11) » [S42/v11]

L'attribut du Non besoin et son argument

Le Non Besoin est le fait de ne pas nécessiter un sujet ou un qui le caractérise. C'est-à-dire que Allah n'est pas un attribut comme le prétend certains groupes de chrétiens et les Bâtiniyah, mais Il est une entité.

L'argument

Allah à les attributs significatifs "al maâni" comme il sera vu, et celui qui a ces attributs est une entité, car l'attribut n'est pas caractérisé par un autre attribut.

De même que L'entité d'Allah ne ressemble pas aux autres entités. Elle n'a nul besoin de quelqu'un qui la caractérise par l'existence plutôt que le néant, car l'entité de Allah est sans début et sans fin, comme a été démontré dans l'attribut Non Début et Non Fin- et les entités des créatures ont un début et une fin, comme cela é été vu dans l'attribut de l'existence. Nous déduisons qu'il a l'attribut du Non Besoin

Allah a dit :

﴿يَا أَيُّهَا النَّاسُ أَنْتُمُ الْفُقَرَاءُ إِلَى اللَّهِ وَاللَّهُ هُوَ الْغَنِيُّ الْحَمِيدُ﴾ [فاطر: 15]

Dans le sens : « O hommes, vous êtes les indigents ayant besoin d'Allah, et c'est Allah, Lui qui se dispense de tout et Il est Le Digne de louange (15) » [S35/v15]

L'attribut de l'Unicité et son argument

L'Unicité c'est la non multiplicité, c'est-à-dire que Allah est Un dans son Entité, Un dans ses attributs, Un dans ses actes.

Quant à l'unicité de Son Entité, elle nie que Allah soit composé de parties ou qu'il ait un associé.

Quant à l'Unicité de Ses Attributs, elle nie que quelqu'un ait des attributs comme ceux de Allah. Aucun n'a une puissance comme la sienne, ou une science comme la sienne etc... De même cette unicité nie qu'il ait deux attributs de même genre, mais Il a une seule Puissance par laquelle Il domine toutes les créatures. Il a une seule Science, avec laquelle rien ne lui est inconnu fusse-il un atome dans la terre ou dans les cieux, plus petit que cela ou plus grand.

Quant à l'Unicité de Ses Actes, elle nie qu'un autre ait un acte comme le sien, comme le fait de créer, de pourvoir, de donner la vie ou de faire mourir. De même qu'elle nie le besoin d'un auxiliaire ou d'une aide dans un de Ses actes.

L'argument

S'il y'avait deux divinités, ou ils s'ont en accord ou en désaccord. Et cet accord ou il est nécessaire ou il est possible. Il ne peut être nécessaire, car la Puissance de Dieu doit être globale sur toutes les créatures, et parmi les caractéristiques de la divinité est d'avoir la complète suprématie et l'autorité complète. Si ces deux divinités se sont mises d'accord que la terre serait pour l'un d'entre eux et les cieux pour l'autre, ou pour l'un, les humains et les animaux et pour l'autre les objets inertes et les plantes. Si cet accord est obligatoire et il n'est pas possible à l'un d'eux de contredire l'autre, cette divinité serait dominée, contrainte et humiliée. Et nous avons vu précédemment que la divinité à une Puissance globale et nous verrons plus tard qu'il a une Volonté et qu'il ne subit aucune contrainte. Ce qu'il veut sera et ce qu'il ne veut pas ne sera pas. Par conséquent, l'accord ne peut être obligatoire.

Si l'accord est possible, nous disons que quand un accord est possible, le désaccord l'est aussi. Voici la preuve du désaccord.

S'il y'avait deux divinités et qu'ils soient en désaccord, l'un veut l'existence du monde et l'autre veut son anéantissement. Si les deux volontés se réalisent, cela conduirait à la réunion de deux choses contradictoires : l'existence du monde et son anéantissement, ce qui est impossible. Si les deux volontés ne se réalisent pas, aucune chose de ce monde ne peut exister or ce monde existe. Enfin si la volonté de l'un se réalise et pas celle de l'autre, celui dont la volonté s'est réalisée est Dieu, et celui dont la volonté ne s'est pas réalisée serait dominé, contraint et humilié, une créature et non un créateur.

Allah a dit :

﴿لَوْ كَانَ فِيهِمَا آلِهَةٌ إِلَّا اللَّهُ لَفَسَدَتَا فَسُبْحَانَ اللَّهِ رَبِّ الْعَرْشِ عَمَّا يَصِفُونَ﴾ [الأنبياء: 22]

Dans le sens : « S'il y avait dans le ciel et la terre des divinités autres qu'Allah, tous deux seraient certes dans le désordre. Gloire, donc à Allah, Seigneur du Trône ; Il est au-dessus de ce qu'ils Lui attribuent ! » [S21/v22]

Allah a dit aussi :

﴿مَا اتَّخَذَ اللَّهُ مِنْ وَلَدٍ وَمَا كَانَ مَعَهُ مِنْ إِلَهٍ إِذَا لَذَهَبَ كُلُّ إِلَهٍ بِمَا خَلَقَ وَلَعَلَّا بَعْضُهُمْ عَلَى بَعْضٍ سُبْحَانَ اللَّهِ عَمَّا يَصِفُونَ﴾ [المؤمنون: 91-92]

Dans le sens : « Allah ne S'est point attribué d'enfant et il n'existe point de divinité avec Lui ; sinon, chaque divinité s'en irait avec ce qu'elle a créé, et certaines seraient supérieures aux autres. (Gloire et pureté) à Allah ! Il est Supérieur à tout ce qu'ils décrivent (91) [Il est] Connaisseur de toute chose visible et invisible ! Il est bien au-dessus de ce qu'ils [Lui] associent ! (92) » [S23/v91-92]

LES ATTRIBUTS SIGNIFICATIFS (MAÂNI)

Ils sont :

1. La Puissance
2. La Volonté
3. La Science
4. La Vie
5. L'Ouïe
6. La Vue
7. La Parole

L'attribut la Puissance et son argument

La Puissance : Est un attribut réel nécessaire – à attribuer- à Allah, qui concerne tous les contingents - possible rationnel- avec laquelle Allah crée le contingent et l'anéantie selon sa Volonté.

L'argument

Si Allah n'a pas de Puissance, il serait impuissant, et s'il était impuissant, aucune chose de ce monde n'aurait existé, mais les choses existent. Par conséquent, il n'est pas impuissant, mais au contraire il a l'attribut de la Puissance.

Allah dit :

﴿إِنَّ فِي خَلْقِ السَّمَاوَاتِ وَالْأَرْضِ وَاخْتِلَافِ اللَّيْلِ وَالنَّهَارِ وَالْفُلْكِ الَّتِي تَجْرِي فِي الْبَحْرِ بِمَا يَنْفَعُ النَّاسَ وَمَا أَنْزَلَ اللَّهُ مِنَ السَّمَاءِ مِنْ مَاءٍ فَأَحْيَا بِهِ الْأَرْضَ بَعْدَ مَوْتِهَا وَبَثَّ فِيهَا مِنْ كُلِّ دَابَّةٍ وَتَصْرِيفِ الرِّيَّاحِ وَالسَّحَابِ الْمُسَخَّرِ بَيْنَ السَّمَاءِ وَالْأَرْضِ لَآيَاتٍ لِقَوْمٍ يَعْقِلُونَ﴾

[البقرة: 164]

Dans le sens : «Certes dans la création des cieux et de la terre, dans l'alternance de la nuit et du jour, dans le navire qui vogue en mer chargé de choses profitables aux gens, dans l'eau qu'Allah fait descendre du ciel, par laquelle Il rend la vie à la terre une fois morte et y répand des bêtes de toute espèce dans la variation des vents, et dans les nuages soumis entre le ciel et la terre, en tout cela il y a des signes, pour un peuple qui raisonne(164)» [S2/ v164]

Cette Puissance concerne tous les contingents -possible rationnel- car si elle concerne un contingent, elle concernera tous les contingents, car ils se ressemblent. Tous les contingents se ressemblent dans les caractéristiques d'entité, comme le fait d'être un corps, d'accepter les caractéristiques – a^rade – Par conséquent si la Puissance concerne un contingent, nécessairement, elle concernera tous les autres contingents comme mentionné précédemment.

L'attribut la Volonté et son argument

La Volonté : Est un attribut réel nécessaire – à attribuer- à Allah, avec laquelle, Allah dote le contingent de certaines caractéristiques qui lui sont possible.

Les caractéristiques possibles sont dans ces vers de poème :

Les caractéristiques possibles opposées sont

Notre existence, notre anéantissement et les attributs

Le temps, l'espace et les directions

De même les dimensions comme rapporté par les gens de confiance

Avec la Volonté, Allah caractérise un contingent de l'existence plutôt que l'anéantissement, ainsi qu'il le dote d'une caractéristique plutôt que son contraire, comme la science plutôt que l'ignorance. Par un temps plutôt qu'un autre, antérieure ou postérieure. Un endroit précis plutôt qu'un autre. Une direction plutôt qu'une autre, comme l'est plutôt que l'ouest. Et par une dimension plutôt qu'une autre qui est plus grande ou plus petite. Et inversement dans tous ses cas cités.

L'argument

Tous les contingents se ressemblent dans leurs caractéristiques identitaires. Ils sont des corps qui acceptent des caractéristiques comme le mouvement ou le repos, la couleur, etc... Tout ce qui est possible pour un contingent l'est pour l'autre. Et tout ce qui est nécessaire pour l'un l'est pour l'autre. Et tout ce qui est impossible pour l'un l'est pour l'autre. Si nous constatons dans ces choses une caractéristique particulière, c'est dû à la Volonté de Dieu qui fait ce qu'Il Veut sans contrainte. La fluidité de l'eau, la solidité du fer, la douceur du sucre, la chaleur du feu, la raison de l'être humain et toutes les autres caractéristiques dont Allah a doté une espèce parmi d'autres ou un genre parmi d'autres, ou un individu parmi d'autres. Ceci est le fait de la Volonté de Allah l'Omniscient qui caractérise qui Il veut par ce qu'Il veut. Sinon il aurait été possible que le fer soit liquide, et que l'eau soit solide ou que l'être humain soit un objet inerte sans raison. Car toutes ces caractéristiques sont possibles pour toutes les créatures, du point de vue de leur entité.

Donc, ces caractéristiques que nous observons dans les entités des choses et la réalité des genres et les particularités des espèces ne sont que par la Volonté de Allah, le Suprême.

Allah dit :

﴿وَرَبُّكَ يَخْلُقُ مَا يَشَاءُ وَيَخْتَارُ مَا كَانَ لَهُمُ الْخِيَرَةُ سُبْحَانَ اللَّهِ وَتَعَالَى عَمَّا يُشْرِكُونَ﴾

[القصص: 68]

Dans le sens : « Ton Seigneur crée ce qu'Il veut et Il choisit ; il ne leur a jamais appartenu de choisir. Gloire à Allah ! Il transcende ce qu'ils associent à Lui ! (68)»
[S28/v68]

Les relations de la Puissance et de la Volonté

La Puissance et la Volonté ne concerne ni le nécessaire ni l'impossible. Elles concernent le possible.

Il y'a sept relations pour la Puissance.

1. Une relation de domination : Elle nous garde dans le néant avant l'existence.
2. Une relation d'acte : La création de Allah de la chose par Sa Puissance.
3. Une relation de domination aussi : Sa relation avec la chose après sa création et avant son anéantissement.
4. Une relation d'acte aussi : L'anéantissement par Allah de la chose par Sa Puissance.
5. Une relation de domination : Sa relation d'anéantissement après son existence et avant sa résurrection.
6. Une relation d'acte : Notre création par Allah le jour de la résurrection.
7. Une relation de domination : Sa relation dans le maintien de notre existence sans fin.

Ceci dans le détail, sinon en résumé, la Puissance a deux relations : Une relation d'aptitude, de capacité, sans commencement et une relation d'exécution créée. L'exécution est particulière à la création et à l'anéantissement.

Le nécessaire et l'impossible n'acceptent pas d'être un sujet d'action à cause de leur essence. Et le sujet d'action est l'existence après le néant ou le contraire. Le nécessaire n'accepte pas dans l'absolu l'anéantissement, ni avant ni après ; et l'impossible n'accepte pas l'existence dans l'absolu. Or, la Puissance et la Volonté sont des attributs qui agissent sur leur correspondant. Si elles concernaient le nécessaire en lui donnant l'existence, comme l'entité de Dieu, ce serait comme ouvrir une porte ouverte, ce qui est impossible et incongru. Et si elles le concernaient en l'anéantissant, ce serait inverser les réalités. Car le nécessaire n'accepte pas l'anéantissement, et dans ce cas il ne serait pas nécessaire.

Si elles concernaient l'impossible en l'anéantissant, ce serait aussi comme ouvrir une porte ouverte, ce qui est impossible. Et si elles le concernaient en lui donnant l'existence, ce serait aussi inverser les réalités, ce qui est impossible.

Par conséquent, la Puissance et la Volonté ne concernent que le possible rationnel, et ainsi tu comprendras que la Puissance et la Volonté de Allah ne concernent pas le nécessaire ni l'impossible, sinon cela aboutirait à une incongruité, une incohérence et un mélange que, ni la raison ni la logique, ne peuvent accepter. Car cela dénierait la Divinité à celui qui la mérite et la donnerait à celui qui ne la mérite pas. De même, ceci fera changer les réalités en déclarant le nécessaire possible et l'impossible nécessaire, et le possible impossible et d'autres incohérences qui ne peuvent être que rejetées.

Bien au contraire, la Perfection et la nécessité voudraient que la Puissance et la Volonté ne concernent que le contingent. Par conséquent, il ne peut être accepté, la parole de celui qui dit : " Si Dieu le suprême ne peut se doter d'une épouse ou d'un enfant, il serait impuissant, or l'impuissance est impossible à attribuer à Dieu,

donc il lui est possible de doter d'une épouse et d'un enfant". Cette personne n'a pas fait attention que la Puissance et la volonté ne concernent pas l'impossible, et que ceci est une perfection car le contraire mènerait aux contradictions citées précédemment. De même, il ne s'est pas rendu compte que l'épouse et l'enfant sont pour le contraint qui est mené par ses désirs qu'il ne peut combattre. De même, l'enfant ne sert que pour l'imparfait qui veut se compléter avec un fils qui l'aiderait dans les nécessités de la vie et combler d'autres lacunes, dont est exempt le Puissant sur toute chose.

Par conséquent, le fait que la Puissance et la Volonté ne concernent que le possible rationnel est la seule nécessité que la raison peut accepter. Une autre possibilité mènerait à une incohérence dans les choses rationnelles, à une ineptie et la folie.

L'attribut la Science et son argument

La Science : Est un attribut réel nécessaire – à attribuer- à Allah, par lequel les choses sont dévoilées telles qu'elles sont, de manière circonscrite, sans une ignorance antérieure.

L'argument

Si tu vois une écriture d'une grande beauté dans sa conception, son élégance et sa forme, et que tu dises : Cette écriture s'est produite par hasard sans être le fait d'un connaisseur de cette écriture qui maîtrise son travail, on dirait que tu es fou. Alors, que dire de celui qui a vu cet univers : les cieux, les planètes, la terre, les plantes, les animaux, l'air et les mers. Les choses étranges et extraordinaires qui s'y trouvent, tout ceci de manière si harmonieuse et dans un ordre si parfait reliant ainsi les objets célestes et les objets terrestres. Tous ses composants qui, selon des règles très précises, assurent leurs fonctions de manière à ce que ses composants puissent évoluer de manière sereine. Et s'il venait à ce qu'un composant n'assume plus sa fonction correctement, les intérêts reliant ces composants seront compromis et tout cet édifice s'ébranlerait. Peut-on imaginer que tout ceci se produise sans science ? Gloire à Allah des paroles des prétentieux et de l'ignorance des ignorants.

Allah dit :

﴿أَلَا يَعْلَمُ مَنْ خَلَقَ وَهُوَ اللَّطِيفُ الْخَبِيرُ﴾ [المك: 14]

Dans le sens : « Ne connaît-Il pas ce qu'Il a créé alors que c'est Lui le Compatissant, le Parfaitement Connaisseur (14) » [S67/v14]

Allah dit :

﴿وَمَا تَكُونُ فِي شَأْنٍ وَمَا تَتْلُو مِنْهُ مِنْ قُرْآنٍ وَلَا تَعْمَلُونَ مِنْ عَمَلٍ إِلَّا كُنَّا عَلَيْكُمْ شُهُودًا إِذْ تُفِيضُونَ فِيهِ وَمَا يَعْزُبُ عَنْ رَبِّكَ مِنْ مِثْقَالِ ذَرَّةٍ فِي الْأَرْضِ وَلَا فِي السَّمَاءِ وَلَا أَصْغَرَ مِنْ ذَلِكَ وَلَا أَكْبَرَ إِلَّا فِي كِتَابٍ مُبِينٍ﴾ [يونس: 61]

Dans le sens : « Tu ne te trouveras dans aucune situation, tu ne réciteras aucun passage du Coran, vous n'accomplirez aucun acte sans que Nous soyons témoin au moment où vous l'entreprendez. Il n'échappe à ton Seigneur ni le poids d'un atome sur terre ou dans le ciel, ni un poids plus petit ou plus grand qui ne soit déjà inscrit dans un livre évident (61) » [S10/v 61]

Ce qui est concerné par la Science

L'attribut de la Science concerne le nécessaire, le possible et l'impossible par une relation de dévoilement. Car Allah sait qu'il est Unique sans associé et qu'Il est Puissant sur toute chose, et que rien n'échappe à Sa Puissance, et ainsi pour tout ce qui est nécessaire rationnel. De même, Il Sait qu'il est impossible l'existence

d'un associé, et qu'il est impossible qu'il puisse avoir une épouse ou un enfant, Gloire à Allah de ce que disent les menteurs. La Science de Allah englobe aussi toutes les créatures et ce qui se produit en elles.

L'attribut la Vie et son argument

La Vie : Est un attribut réel nécessaire – à attribuer- à Allah, qui valide pour celui qui en est pourvu le fait d'avoir la connaissance, la perception – Idrâk-

Elle n'est pas liée – ne se rapporte pas - à quelque chose.

L'argument

Il est un fait que Allah est Puissant, et il n'y a pas de Puissance sans la Volonté qui fait pencher l'acte pour qu'il apparaisse. De même, il n'y a pas de Volonté qui caractérise sans Science. Par conséquent ces attributs, Puissance, Volonté et Science ne peuvent exister sans l'Attribut de la Vie. La Vie est donc une condition rationnelle dans leurs existences. D'autres part, les arguments irréfutables de leurs existences ont déjà été mentionnés auparavant, d'où l'existence de l'attribut de la Vie.

Allah dit :

﴿اللَّهُ لَا إِلَهَ إِلَّا هُوَ الْحَيُّ الْقَيُّومُ﴾ [البقرة: 255]

Dans le Sens : « Allah! Point de divinité à part Lui, le Vivant, Celui qui subsiste par lui-même «Al-Qayyûm» (255)» [S2/v255]

Les attributs l'Ouïe, la Vue et la Parole et les arguments

L'Ouïe, La Vue : Deux attributs réels nécessaire – à attribuer- à Allah, par lesquelles les choses existantes sont dévoilées. L'ouïe et la Vue se rapportent en particulier aux choses existantes, éternelles ou contingentes. Elles ne se rapportent pas à l'inexistant qu'il soit impossible ou possible.

La Parole : Est un attribut réel nécessaire – à attribuer- à Allah exempt d'être ordonné ou composé de lettres et de sons. L'attribut de la Parole se rapporte aux nécessaires, le possible et l'impossible, un rapport de sémantique alors que la Science à un rapport de dévoilement.

L'argument

L'argument sur lequel on s'appuie sont les textes :

Allah Dit :

﴿لَيْسَ كَمِثْلِهِ شَيْءٌ وَهُوَ السَّمِيعُ الْبَصِيرُ﴾ [الشورى: 11]

Dans le sens : «. Il n'y a rien qui Lui ressemble ; et c'est Lui l'Audient, le Clairvoyant (11) » [S42/v11]

Allah Dit :

﴿وَرُسُلًا قَدْ قَصَصْنَاهُمْ عَلَيْكَ مِنْ قَبْلُ وَرُسُلًا لَمْ نَقُصُّهُمْ عَلَيْكَ وَكَلَّمَ اللَّهُ مُوسَى تَكْلِيمًا﴾ [النساء: 164]

Dans le sens « Et il y a des messagers dont Nous t'avons raconté l'histoire précédemment, et des messagers dont Nous ne t'avons point raconté l'histoire - et Allah a parlé à Moïse réellement (164) » [S4/v164]

Allah Dit :

﴿إِنِّي مَعَكُمْ أَسْمَعُ وَأَرَى﴾ [طه: 46]

Dans le sens : « Il dit : « Je suis avec vous : J'entends et Je vois (46) » [S20/v46]

De même, s'il n'avait pas ces attributs, il serait pourvu de ses opposés, c'est-à-dire la surdité, la mutité – mutisme -, la cécité, qui sont des imperfections, et l'imperfection est impossible à Lui attribuer, suite aux arguments qui en découlent des attributs de Non début et de Non fin.

IL est nécessaire d'attribuer à Allah tous ses attributs détaillés, mais globalement, il a nécessairement toutes les perfections – qui lui sont dignes -

LES ATTRIBUTS SIGNIFIANTS -MA3NAWIYYA.

Les attributs Ma3nawiyyah sont au nombre de sept :

1. Le fait d'être Puissant.
2. Le fait de Vouloir
3. Le fait d'être Savant
4. Le fait d'être Vivant
5. Le fait d'Observer
6. Le fait d'Entendre
7. Le fait de Parler

Ces attributs se définissent avec leurs arguments et leurs rapports d'après les attributs de Sens décrites précédemment.

LES ATTRIBUTS IMPOSSIBLES.

Tu as su qu'il est obligatoire de connaître en détail vingt attributs de Allah, dans ce chapitre, tu sauras qu'il est impossible de lui attribuer vingt attributs en détail, elles correspondent aux opposées des vingt nécessaires à Lui attribuer. Mais, globalement, il est impossible d'attribuer au créateur toute imperfection comme il est nécessaire de Lui attribuer toute perfection.

Il impossible, en opposition à l'Existence, le Non Début et la Non Fin :

l'inexistence, le fait d'être créé et l'anéantissement. Les preuves concernant la nécessité de l'Existence, le Non Début et la Non Fin ont été données dans les argumentations qui lui ont été consacrées. Elles sont suffisantes pour rendre caduc ces trois impossibilités. Il n'y a nul besoin de les répéter ici.

Il est impossible en opposition à la Non ressemblance :

la ressemblance aux créatures. Celle-ci se manifeste dans dix choses : la corporisation, la caractérisation, être sujet au temps et à l'espace, la localisation, ou d'être dans une direction, ou avoir une direction, être petit, être grand, avoir un intérêt dans Ses actes ou dans Ses jugements. Ces dix choses sont impossibles à attribuer à Allah car elles font partie des attributs des créatures.

1 L'impossibilité de la corporisation :

Le corps ne peut pas être dépourvu du mouvement ou du repos, or le mouvement et le repos sont créés par la preuve de l'observation. De même, celui qui ne peut être dépourvu par la raison du contingent est aussi créé. Or Allah, Son existence n'a pas de commencement, par conséquent, il est impossible que Allah soit un corps.

2 L'impossibilité de la caractérisation :

Le caractère comme les couleurs, les mouvements, les goûts et les odeurs ou les autres formes et dimensions sont créées par l'observation, or, la preuve de l'existence d'Allah sans commencement ni fin a été donnée dans le chapitre relatif aux l'attribut de Non Début et Non Fin. Par conséquent, Allah n'est pas une caractéristique -[^]arad-

3 L'impossibilité d'être sujet au temps :

Le temps représente la révolution d'une planète selon les philosophes, et, chez les sunnites, le temps représente la coïncidence entre un évènement prétendu, possible -mawhoum- et un évènement connu¹ pour lever l'ambiguïté. Les deux contingents et la coïncidence sont des contingents, comme le souligne le mot c'est-à-dire coïncidence. Le sens de ce moment reflète la contingence. De même le mouvement de l'astre est créé comme a été démontré dans notre discussion sur l'existence. Par conséquent, il est impossible que Allah soit sujet au Temps, car il a

¹ Comme dire : je viendrais au lever du soleil, le lever du soleil est un évènement connu, et je viendrais est un évènement possible, prétendu. La coïncidence entre ces évènements représente le temps. Il va de soi, que cette coïncidence entre deux contingents est un contingent.

été démontré auparavant que Allah a les attributs de non commencement et de non fin.

4 L'impossibilité d'être sujet à l'espace :

Car celui qui est dans un espace, est, ou bien immobile ou bien en mouvement, or il a été démontré qu'il est impossible d'attribuer à Allah, le mouvement ou le repos, par conséquent Allah n'est pas sujet à l'espace.

5,6 L'impossibilité que Allah soit dans une direction, ou qu'il ait une direction :

La direction qui est le haut, le bas, le devant, le derrière, la droite, la gauche, ne se conçoit que pour les corps, or, il a été montré l'impossibilité d'attribuer le corps à Allah. Par conséquent, il est inconcevable que Allah ait une direction ou soit dans une direction.

7,8 L'impossibilité que Allah soit de dimension petite ou grande :

Car la grandeur dans la dimension est synonyme de beaucoup de parties et la petitesse de peu de parties. Or celui qui est composé de parties qui s'assemblent et se séparent est créé selon l'observation, or, la preuve a été montrée que Allah n'a pas de début ni de fin, par conséquent, il est impossible qu'il ait une dimension grande ou petite.

Quant à la parole de Allah :

﴿عَالِمِ الْغَيْبِ وَالشَّهَادَةِ الْكَبِيرِ الْمُتَعَالِ﴾ [الرعد: 9]

Dans le sens : « Le Connaisseur de ce qui est caché et de ce qui est apparent, Le Grand, Le Sublime (9) » [S13/v9]

Il est voulu le sens qui en découle de ce mot c'est-à-dire la Majesté. Il en est de même pour tous les mots comme le Clément, le Miséricordieux et autres. Il est voulu le sens qui en découle c'est-à-dire, accorder le bienfait et le vouloir.

9, 10 L'impossibilité que Allah recherche un but dans ses actes ou dans ses jugements :

Son acte, comme créer, donner la vie, la subsistance, et le fait de décréter ce qui est obligatoire ou interdit, ou pareil jugement. Rechercher un but est pour celui qui est imparfait et veut se parfaire. Or il été prouvé que Allah est Parfait et il est impossible de lui attribuer l'imperfection par l'argument du Non début et de la Non fin vus précédemment.

Quant à la parole de Allah :

﴿وَمَا خَلَقْتُ الْجِنَّ وَالْإِنْسَ إِلَّا لِيَعْبُدُونِ﴾ [الذاريات: 56]

Dans le sens : « Je n'ai créé les djinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent (56) » [S51/v56]

Le "pour" ne signifie pas dans le but, mais dans le sens en même temps. C'est dans le sens j'ai créé les djinns et les hommes tout en leur ordonnant de m'adorer.

Il est impossible, en opposition, du Non besoin :

La dépendance, comme le fait d'être un attribut pour une entité, ou que son être

dépende de quelqu'un qui le caractérise ou le crée. S'il était un attribut, il sera qualifié avec d'autres attributs, ce qui est impossible, car menant à des contradictions. Si l'attribut était la Puissance, et qu'elle a comme attribut la Science, ceci conduit à ce que la Puissance ne soit pas une Puissance, puisqu'elle est la Science, et que la Science ne soit pas une science car elle est la Puissance. Cela conduit à dire qu'il y'a réunion entre la puissance et l'impuissance et la science et une ignorance et aussi d'autres contradictions sans fin. Il en résulte que Allah est une entité qui a des attributs, et que Son entité est sans début, sans fin, comme vu précédemment dans le chapitre du Non besoin.

Comme il est impossible que l'entité de Allah soit dépendante d'un spécificateur, il a nécessairement l'attribut du Non besoin.

Allah a dit :

﴿يَا أَيُّهَا النَّاسُ أَنْتُمُ الْفُقَرَاءُ إِلَى اللَّهِ وَاللَّهُ هُوَ الْغَنِيُّ الْحَمِيدُ﴾ [فاطر: 15]

Dans le sens : « O hommes, vous êtes les indigents ayant besoin d'Allah, et c'est Allah, Lui qui se dispense de tout et Il est Le Digne de louange (15) » [S35/v15]

Il est impossible, en opposition, à l'Unicité :

la multiplicité dans son entité. Allah n'a pas d'associé, Il est un dans son entité, un dans ses attributs et un dans ses actes. L'argumentation donnée dans le chapitre qui concerne l'unicité de Allah nous en dispense de le répéter ici.

Il est impossible, en opposition, à la Puissance :

l'impuissance, car s'Il était impuissant, aucune créature n'aurait existé, or ce monde existe, d'où l'impossibilité de l'impuissance.

Il est impossible, en opposition, à la Volonté :

l'acte sous contrainte, par inattention, par distraction, par oubli, par causalité - ^illa- par nature – tab^- Dans le chapitre relatif à la volonté, Il a été démontré que Allah à l'attribut de la Volonté, ce qui implique que son acte ne subit aucune contrainte, ou sujet à l'inattention, l'oubli, la distraction ou non souvenir. De même, son acte n'est ni par causalité ni par nature.

Pour montrer cela, on dit que **l'acte est volontaire**, s'il est possible de le faire ou de ne pas le faire. Comme le mouvement de zayd quand il veut agir.

De même **l'acte peut être accompli par causalité**, quand l'auteur est obligé de le faire et il ne peut le délaissier comme la lumière qui provient du soleil, il ne peut pas rayonner, il en est ainsi pour le mouvement de la bague suite au mouvement de la main. Il ne peut être autrement.

De même, **l'acte peut être accompli par nature**, quand l'auteur est obligé de le faire et il ne peut le délaissier, mais suite à la réalisation d'une condition et l'inexistence d'un empêchement. C'est comme la brûlure par le feu, elle ne se réalise que s'il y'a contact avec le bois qu'on veut bruler et sans qu'il soit humide.

L'acte de Allah est volontaire, s'Il veut, Il le fait, et s'Il veut Il le délaisse. Il est impossible que Allah soit une cause dans l'existence des choses ou qu'Il crée par nature, car l'effet de la cause, et le résultat de l'acte par nature ne peuvent être qu'avec la cause et la nature. Donc si la cause ou la nature sont créées, leur effet est créé, et s'ils sont sans début leur effet est sans début. Or, il a été prouvé par l'argument irréfutable que Allah n'a ni début ni fin, et d'autre part, il a été démontré de manière irréfutable que le monde, qui est par Son acte, est créé nécessairement. Par conséquent, ce monde, ne peut provenir que par l'acte volontaire de Allah et selon Sa volonté, et non pas par causalité ou par nature.

Il est impossible, en opposition, à la Science : L'ignorance, la supposition, le doute, l'acte commis par erreur ou par oubli, et tout ce qui est opposé à la science ou qui le contredit. Comment peut-il être autrement, alors qu'il a été prouvé que Allah a nécessairement l'attribut de la Science.

Il est impossible, en opposition, à l'Ouïe, la Vue et la Parole : la surdité, la cécité et le mutisme. Il a été prouvé par les textes que Allah a nécessairement les attributs de l'Ouïe, La Vue et la Parole, par conséquent, il est impossible de lui attribuer leurs opposées.

LES ATTRIBUTS POSSIBLES.

Il est possible pour Allah de faire, ou de ne pas faire, toute chose possible. Parmi ces choses possibles, il y'a la vision de Allah dans la demeure éternelle. Cette vision est en soi un possible rationnel mais un nécessaire au niveau de la charte.

Allah a dit :

﴿وَجُوهٌ يَوْمَئِذٍ نَّاصِرَةٌ ﴿٢٢﴾ إِلَىٰ رَبِّهَا نَاظِرَةٌ ﴿٢٣﴾﴾ [القيامة: 22-23]

Dans le sens : « Ce jour-là, il y aura des visages resplendissants (22) qui regarderont leur Seigneur » [S75/v22-23]

Allah a dit concernant Moussa :

﴿قَالَ رَبِّ أَرِنِي أَنظُرْ إِلَيْكَ ﴿١٤٣﴾﴾ [الأعراف: 143]

Dans le sens : « Il dit : « O mon Seigneur, montre-Toi à moi pour que je Te voie ! » » [S7/v143]

Cette vision a été demandé par Moussa qui est un prophète parmi ouli ^azm. Il est impossible qu'il ignore ce qui est possible pour la divinité. Il a demandé à Allah de le voir, et Allah ne lui a pas dit que c'est impossible de me voir, mais Il a conditionné Sa vision, sur une chose possible, qui est la stabilité de la montagne. Et ce qui est conditionné sur une chose possible est possible.

Allah lui a dit :

﴿وَلَكِنِ انظُرْ إِلَى الْجَبَلِ فَإِنِ اسْتَقَرَّ مَكَانَهُ فَسَوْفَ تَرَانِي ﴿١٤٣﴾﴾ [الأعراف: 143]

Dans le sens : « S'il tient en sa place, alors tu Me verras » » [S7/v143]

Parmi les choses possibles faire ce qui est bien ou ce qui est le mieux, comme la bonté de Allah vis-à-vis de ses créatures et la facilitation de leurs affaires mondaines et dans l'Au-delà, et le fait de ne pas faire ce qui les dérange comme les maladies et autres. Ceci contrairement à ceux qui disent que faire ce qui est bien ou faire ce qui est le mieux est un devoir sur Allah. Si c'était comme ils le prétendent, il n'y aurait pas d'épreuves ni de responsabilisation, mais les épreuves existent ainsi que les fléaux et les catastrophes. D'autre part, Allah nous a ordonné de suivre Ses préceptes -commandements-. Nous avons constaté qu'il a créé, un mécréant pauvre et malade qui vit dans la misère et qui meurt avec sa mécréance. Il sera éternellement châtié dans l'Au-delà. Ce cas et ce qui est similaire montrent qu'il n'y a aucune obligation sur Allah comme il est prétendu.

Parmi les choses possibles, la Prophétie et le message : La Prophétie consiste en la révélation de Allah d'une charte à une personne pour l'appliquer. S'il a été ordonné de la transmettre, c'est le message, et celui qui a reçu cette révélation est

un messenger. Il est obligatoire de croire en l'existence de la prophétie et du message.

LA PROPHÉTIE

L'envoi des Messagers

Le musulman doit croire que Allah a envoyé des messagers qu'il a élu de parmi les fils d'Âdam et Il les a envoyés aux gens comme annonciateurs de bonne nouvelle et comme avertisseurs, tout en leur montrant ce qui leur est bénéfique dans leur vie ici-bas et dans l'Au-delà.

Allah a dit :

﴿رُسُلًا مُّبَشِّرِينَ وَمُنذِرِينَ لِئَلَّا يَكُونَ لِلنَّاسِ عَلَى اللَّهِ حُجَّةٌ بَعْدَ الرُّسُلِ﴾ [النساء:]

[165]

Dans le sens :

« En tant que messagers, annonciateurs et avertisseurs, afin qu'après la venue des messagers il n'y eût pour les gens point d'argument devant Allah. Allah est Puissant et Sage » [An-Nisaa: 165]

Il faut croire a ceci de manière globale.

Mais, il y'a des prophètes auquel il faut croire nommément, ce sont vingt-cinq prophètes. Celui qui nie la prophétie de l'un d'entre eux est mécréant.

Ce sont :

1. Ibrahim
2. Ishâq
3. Ya^qoub
4. Nouh
5. Dawoud
6. Soulaymane
7. Ayyoub
8. Youssef
9. Moussa
10. Hâroune
11. Zakariyya
12. Yahya
13. ^Issa
14. Ilyess
15. Ismâ^yl
16. Al yassa^
17. Youness
18. Lout
19. Idryss
20. Houd
21. Chou^ayb
22. Sâlih
23. Dhoul kifl
24. Âdam
25. Notre maitre Mouhammed

Le besoin des gens en les Messagers

Les gens ont besoin à toute époque et partout de réformateurs qui œuvrent pour le bonheur des groupes et des individus. Car sans ses réformateurs, les gens resteraient dans leur égarement, sans distinguer entre la guidée et l'égarement et entre ce qui nuit et ce qui est bénéfique.

Les peuples qui ont été privé de réformateurs et de penseurs qui les guident ont un statut inférieur en toute choses. La grandeur ou non d'un peuple dépend de la présence ou non de ces réformateurs sans aucun doute.

Ce qui est nécessaire d'attribuer aux messagers

Il est nécessaire d'attribuer aux messagers :

- L'honnêteté
- La préservation
- La véracité
- L'intelligence aigüe
- La transmission de ce qui leur a été ordonné de transmettre.

L'honnêteté et la préservation

L'Honnêteté : C'est la préservation de leur extérieur et de leur intérieur de tout accomplissement d'un interdit, qu'il soit une désobéissance, une chose déconseillée ou un laissé-faire-mieux. Ils sont donc préservés dans leur extérieur des péchés comme la fornication, l'adultère – zina- la consommation d'alcool, le mensonge et toute autre interdiction apparente. De même, ils sont préservés dans leur intérieur de l'envie, la vanité, l'ostentation et toute interdiction intérieure.

L'avis le plus juste consiste à dire que leurs actes tournent autour de l'obligation ou de la recommandation. Ils ne commettent point d'actes déconseillés ou de laissé-faire-mieux, plutôt même les actes permis qui mènent à une chose déconseillée. Si une telle chose – déconseillée- arrive en apparence, ceci est fait dans le but d'instituer un jugement dans la charte. Il devient, dans ce cas-là, une obligation ou une recommandation, comme Son Woudou une fois et deux fois, uriner debout ou boire debout. Quant à l'interdiction, Ils ne la commettent pas unanimement. Si, en apparence, ils ont commis un péché, il faut l'interpréter et ne point le citer que dans son contexte et dans un but d'enseignement. La faute commise par Âdam n'est qu'en apparence, car Allah, le Suprême, a dit :

﴿وَلَقَدْ عَاهَدْنَا إِلَىٰ آدَمَ مِنْ قَبْلِ فَتَنِيٍّ وَلَمْ نَجِدْ لَهُ عَزْمًا﴾ [طه: 115]

Dans le sens :

« En effet, Nous avons auparavant fait une recommandation à Âdam ; mais il oublia ; et Nous n'avons pas trouvé chez lui de résolution ferme. » (S20/115)

Il a commis cette désobéissance par oubli, c'est une désobéissance en apparence. Il en est de même pour les actes commis par les frères de Youssef selon l'avis qui dit qu'ils étaient des prophètes. Ce qu'ils ont commis est en apparence une désobéissance, car ils étaient petits pas encore pubères.

La preuve qu'ils sont honnêtes et préservés est que Allah, le Suprême, nous a ordonné de les suivre dans leurs paroles, leurs actes et leurs états sans exception. Or, Allah, n'ordonne pas de commettre un interdit, une chose déconseillée ou un laissé-faire-mieux. Par conséquent, leurs actes ne peuvent être une désobéissance, un acte déconseillé ou un laissé-faire-mieux. Allah dit :

﴿وَيَنْهَىٰ عَنِ الْفَحْشَاءِ وَالْمُنْكَرِ﴾ [النحل: 90]

Dans le sens :

« Et Il interdit la turpitude et l'acte répréhensible » [S16/ 90]

Les savants ont dit qu'il faut croire à la préservation des prophètes et des anges.

La préservation – Al ^isma – dans la langue courante est la protection en général.

Dans la charte : La protection de Allah, le Suprême, du responsable de commettre un péché et l'impossibilité de se produire.

Il ne nous est pas permis de demander cette préservation dans ce sens-là [selon la charte], par contre il est possible de la demander selon le sens linguistique.

L'avis répandu est la préservation de tous les anges. Quant à leur parole :

﴿ قَالُوا أَتَجْعَلُ فِيهَا مَنْ يُفْسِدُ فِيهَا وَيَسْفِكُ الدِّمَاءَ ﴾ [البقرة: 30]

Dans le sens :

« Ils dirent : «Vas-Tu y désigner un qui y mettra le désordre et répandra le sang » (s2/30)

Ceci n'est pas une médisance ou une rébellion envers Allah mais simplement un questionnement. Quant à ce qui est rapporté par les historiens à propos de [deux anges] Hârouté et Mârouté n'est pas confirmé dans les textes, mais plutôt un mensonge des juifs, mensonge suivi par des historiens. Et il est dit que ce sont deux hommes pieux qui ont pris le même nom que ces anges pour leur ressembler.

La véracité et l'intelligence

La Véracité : La conformité de leur parole avec la réalité.

La preuve de leur véracité : S'ils n'étaient pas véridiques, cela impliquerait que Allah ment en disant qu'ils sont véridiques en les soutenant par le miracle, car le miracle équivaut à dire que mon serviteur est véridique dans tout ce qu'il rapporte de Moi.

L'Intelligence : C'est la rapidité d'esprit et la faculté de convaincre et mettre à nu les arguments vains de l'adversaire.

La preuve de leur intelligence : se trouve dans de nombreux versets, dont la Parole de Allah :

﴿وَتِلْكَ حُجَّتُنَا آتَيْنَاهَا إِبْرَاهِيمَ عَلَىٰ قَوْمِهِ﴾ [الأنعام: 83]

Dans le sens :

« Tel est l'argument que Nous inspirâmes à Abraham contre son peuple. »
(S6/83)

Et la Parole Divine :

﴿قَالُوا يَا نُوحُ قَدْ جَادَلْتَنَا فَأَكْثَرْتَ جِدَالَنَا﴾ [هود: 32]

Dans le sens :

« Ils dirent : « Ô Noé, tu as disputé avec nous et multiplié les discussions. »
(S11/32)

Et

﴿وَجَادِلْهُمْ بَالَّتِي هِيَ أَحْسَنُ﴾ [النحل: 125]

Dans le sens :

« Et discute avec eux de la meilleure façon. » (S16/125)

Quant à celui qui n'est pas intelligent, comment peut-il argumenter ou débattre ?

L'obligation de transmettre le message

L'obligation de transmettre ce qu'ils ont reçu comme ordre de transmettre est évident, et la preuve de leur acquittement de cette obligation est que s'ils ont caché quelque chose de ce qu'ils devaient transmettre aux gens, on serait alors ordonné de cacher la science.

Les choses impossibles à attribuer aux Messagers

Il est impossible d'attribuer aux prophètes les opposés des attributs cités précédemment, comme la malhonnêteté, le mensonge, l'étourderie, la stupidité ou cacher une partie de ce qu'ils doivent transmettre.

Il a été mentionné précédemment ce qui est nécessaire d'attribuer aux prophètes avec les preuves, par conséquent il est impossible qu'ils soient pourvus des attributs opposés car cela mènerait à grouper des choses contradictoires.

Les choses possibles à attribuer aux Messagers

Il est possible d'attribuer aux prophètes le fait de manger, boire, les relations intimes licites ainsi que toute caractéristique humaine qui n'indique pas une imperfection dans leur haut rang, comme la maladie, le léger évanouissement, par contre les caractéristiques qui dénotent une imperfection comme la lèpre, le vitiligo, la cécité, et toute caractéristique refulante, ne peuvent être attribuées aux prophètes. Ce qui est rapporté à propos de notre Maître Ayyoub – Job- et ce qui est pareil, est faux et inacceptable.

Il est impossible qu'ils soient sujet à la distraction dans les informations qu'ils doivent transmettre comme leurs paroles : Le Paradis est réservé aux pieux, le châtement de la tombe est obligatoire. Par contre, il est possible, la distraction dans les actes transmis, comme la distraction dans la prière afin qu'ils puissent légiférer.

La Prophétie est une faveur que Allah accorde à qui Il veut de ses serviteurs. Elle ne peut être acquise par des efforts ou une discipline particulière, comme la solitude -l'isolement-, l'adoration, se nourrir de licite, comme ont prétendus les philosophes. La divergence entre les musulmans et les philosophes dans le fait que la Prophétie peut être acquise ou non, est basée sur la divergence dans la définition de la Prophétie. Les musulmans définissent la Prophétie comme la révélation ..., alors que les philosophes la définissent comme la pureté, et l'épanouissement de l'âme suite à une discipline, un combat intérieur, qui éloigne la personne des mauvais comportements et lui permet d'acquérir les bons comportements. Il en découle de leur définition, que la prophétie peut être acquise, et qu'il est, donc, possible qu'il y'ait un prophète après Mouhammad ou avec lui. Et ceci, mène à dire que le Qur'an et la Sounnah sont mensongers.

Allah a dit à propos du Prophète :

﴿وَحَاتَمَ النَّبِيِّينَ﴾ [الأحزاب: 40]

Dans le sens

« Et le dernier des prophètes. » (S30/40)

Et le Prophète a dit dans le sens :

« Il n'y a pas de prophète après moi » (rapporté par l'Imam Ahmad).

La Oumma est unanime de déclarer que ces paroles sont à prendre au sens propre.

Les Miracles

Allah a soutenu ses Prophètes et ses Messagers en leur accordant des miracles qui témoignent de la véracité de leur prétention de prophétie ou de message et dans ce qu'ils rapportent d'Allah. Le miracle, est comme le fait que Allah dise : "Mon serviteur est véridique dans tout ce qu'il rapporte de Moi".

Le Miracle dans la langue courante : est tiré de l'impuissance.

Dans la charte : C'est un acte hors du commun suite à un défi qui est la prétention du message ou de la prophétie et qui ne peut être contrecarré. As-sa^d a dit en définissant le miracle : C'est une chose hors du commun qui apparaît suite à un défi pour celui qui prétend être prophète ou messenger

Les savants pointilleux ont considéré sept restrictions dans un miracle :

- Le fait d'être une parole, un acte, ou un délaissement – un abandon- : comme le qour'an, le jaillissement de l'eau d'entre les doigts du Prophète, et la non brûlure par le feu de notre maître Ibrahim . Est exclu de cette restriction, l'attribut prééternel comme s'il dit que le signe de sa véracité est que : celui qui a la divinité a l'attribut de puissance de créer.
- Le fait d'être hors du commun, qui sort de ce qui est habituel chez les gens, qu'ils ont expérimenté maintes fois. Est exclu par cette restriction, ce qui est commun. Comme s'il dit, le signe de ma véracité : Le soleil se lève d'où il se lève, et il se couche, d'où il se couche.
- Il apparaît lorsque quelqu'un prétend être prophète ou messenger. Sont exclus :
 - Le prodige – Karâma- Ce qui apparaît pour celui qui apparemment est pieux.
 - L'aide – Maghouna- Ce qui apparaît pour les communs des gens pour les sortir d'une difficulté
 - Istidrâge : Ce qui apparaît pour un pervers qui va le tromper et l'enfoncer dans sa perversité.
 - L'humiliation – Ihâna- Ce qui apparaît pour montrer le mensonge de quelqu'un, comme ce qui est apparu à Moussaylima le menteur. Il a craché dans l'œil d'un borgne pour le guérir, il a aveuglé l'œil valide.
- Il apparaît suite à la prétention de prophète ou de messenger, que cette concomitance soit réelle ou par jugement comme un léger retard. Est exclu, Al Irhâce. C'est ce qui apparaît avant la prophétie comme préparation, comme le nuage qui couvrait le Prophète avant la révélation.
- Il doit être conforme à la prétention. Pour exclure, ce qui est contraire à la prétention, comme le fait de dire : le signe de ma véracité l'ouverture de la mer mais c'est la montagne qui s'est ouverte.
- Il ne doit pas le démentir. Pour exclure comme s'il dit que cette pierre ou cet animal va témoigner de sa véracité, mais ils ont témoigné que c'est un menteur dans sa prétention d'être prophète.

- Il ne peut pas être neutralisé. Ext exclu la magie et l'illusionnisme.

Certain ont ajouté une huitième caractéristique, le fait de ne pas apparaître à l'époque de l'apparition des choses hors du commun, comme l'époque où le soleil va se lever à l'ouest. Pour exclure ce qui apparaît du faux messie, comme l'apparition de la pluie suite à son ordre au ciel de pleuvoir et la sortie de la pousse suite à son ordre à la terre de sortir sa pousse.

LES CHOSES DE L'AU-DELÀ

Le châtement ou le plaisir de la tombe

Le châtement de la tombe :

le châtement est rapporté à la tombe, car c'est en général le cas, sinon, chaque défunt est châtié si Dieu l'a voulu., qu'il soit enterré ou non, même s'il était dévoré par les animaux, ou brulé et ses cendres éparpillées dans l'air.

Les gens de la droiture sont d'accord que le châtement touche le corps et l'âme ensemble. Ce châtement concerne le mécréant, l'hypocrite et les désobéissants – certains- musulmans. Il sera continué pour les deux premiers cités et interrompu pour certains musulmans désobéissants.

Fais partie de ce châtement, la compression de la tombe, c'est-à-dire, la rencontre de ses deux bords jusqu'à ce que les côtes du châtié s'entrecroisent.

Personne n'est exempté de cette compression, même s'il était un enfant, qu'il soit bon ou mauvais, sauf les Prophètes et Fatima fille de Assad, ainsi que ceux qui lisent la sourate Al Ikhlâss lors de sa maladie ou ceux qui récitent Al-Mulk chaque soir. Si une personne était exemptée, c'aurait été le cas de Sa^d fils de Mou^âd pour lequel le trône de Allah a tremblé lors de sa mort comme c'est rapporté dans le hadith juste.

Le plaisir de la tombe :

Ce plaisir est réservé au croyant comme cela a été rapporté dans de nombreux textes, dont l'ensemble a atteint le Tawâtir. Parmi les plaisirs de la tombe, l'élargissement de la tombe à perte de vue, il jouit dans le Paradis jusqu'au Jour du Jugement.

Voici quelques textes rapportés dans le Livre Saint et la Tradition.

Les cinq l'ont rapporté de Al Barrâ' que le Prophète a dit (dans le sens) :

"Une fois le défunt musulman mis debout, on vient à lui, puis il témoigne qu'il n'y a pas de divinité hormis Allah et il témoigne que Mouhammad est le Messager de Allah.

C'est cela le sens de la Parole de Allah :

﴿يُثَبِّتُ اللَّهُ الَّذِينَ آمَنُوا بِالْقَوْلِ الثَّابِتِ فِي الْحَيَاةِ الدُّنْيَا وَفِي الْآخِرَةِ﴾ [إبراهيم: 27]

Dans le sens :

« Allah affermit les croyants par une parole ferme, dans la vie présente et dans l'au-delà » (S14/27)

Allah a dit :

﴿وَحَاقَ بِآلِ فِرْعَوْنَ سُوءُ الْعَذَابِ ﴿٤٥﴾ النَّارُ يُعْرَضُونَ عَلَيْهَا غُدُوًّا وَعَشِيًّا وَيَوْمَ تَقُومُ السَّاعَةُ أَدْخِلُوا آلَ فِرْعَوْنَ أَشَدَّ الْعَذَابِ ﴿٤٦﴾﴾ [عافر: 45-46]

Dans le sens :

« Alors que le pire châtement cerna les gens de Pharaon : (45) le Feu, auquel ils sont exposés matin et soir. Et le jour où l'Heure arrivera (il sera dit): «Faites entrer les gens de Pharaon au plus dur du châtement. » (S40/45-46)

Ibnou abi chayba et ibnou mâja ont rapporté de abou sa^îd al khoudry qu'il a entendu le Prophète dire (dans le sens) :

"Allah éprouvera le mécréant dans sa tombe par 99 serpents qui le mordent jusqu'au jour du Jugement. Si un seul serpent souffle sur la terre, elle ne donnera plus de végétation"

La Résurrection

La résurrection : consiste à redonner la vie aux morts et les faire sortir de leur tombe après avoir rassembler leurs parties originelles.

Le rassemblement

Le rassemblement : consiste à les rassembler tous dans un endroit pour le jugement Il n'y a pas de différence entre ceux qui vont répondre de leurs actes comme les humains, les djinns et les anges [il valait mieux ne pas les citer], et ceux qui ne vont répondre de leurs actes comme les animaux selon l'avis des savants pointilleux. Les versets dans ce sens-là sont nombreux.

Allah a dit :

﴿فَكَيْفَ إِذَا جَمَعْنَاهُمْ لِيَوْمٍ لَا رَيْبَ فِيهِ وَوُفِّيَتْ كُلُّ نَفْسٍ مَّا كَسَبَتْ وَهُمْ لَا يُظْلَمُونَ ﴿٢٥﴾﴾ [آل عمران: 25]

Dans le sens

« Eh bien comment seront-ils , quand Nous les aurons rassemblés, en un jour sur quoi il n'y a point de doute, et que chaque âme sera pleinement rétribuée selon ce qu'elle aura acquis? Et ils ne seront point lésés. » (S3/25)

Allah a dit :

﴿اللَّهُ لَا إِلَهَ إِلَّا هُوَ لِيَجْمَعَنَّكُمْ إِلَى يَوْمِ الْقِيَامَةِ لَا رَيْبَ فِيهِ وَمَنْ أَصْدَقُ مِنَ اللَّهِ حَدِيثًا ﴿٨٧﴾﴾ [النساء: 87]

Dans le sens

« Allah! Pas de divinité à part Lui! Très certainement Il vous rassemblera au Jour de la Résurrection, point de doute là-dessus. Et qui est plus véridique qu'Allah en parole? » (S4/87)

La pesée et la balance

Il faut croire en la pesée et en la balance.

La pesée consiste à peser les actes des gens, avec une seule balance selon l'avis retenu.

Allah a dit :

﴿وَالْوِزْنَ يَوْمَئِذٍ الْحَقُّ فَمَنْ ثَقُلَتْ مَوَازِينُهُ فَأُولَئِكَ هُمُ الْمُفْلِحُونَ﴾ (٨) وَمَنْ خَفَّتْ مَوَازِينُهُ فَأُولَئِكَ الَّذِينَ خَسِرُوا أَنفُسَهُمْ ﴿٩﴾ [الأعراف: 8-9]

«Et la pesée, ce jour-là, sera équitable. Donc, celui dont les bonnes actions pèseront lourd... voilà ceux qui réussiront!(8) Et quant à celui dont les bonnes actions pèseront léger... voilà ceux qui auront causé la perte de leurs âmes parce qu'ils étaient injustes envers Nos enseignements(9)» [Al-A'raf: 8-9]

Dans le sens :

« Et la pesée, ce jour-là, sera équitable. Donc, celui dont les bonnes actions pèseront lourd... voilà ceux qui réussiront! (8) Et quant à celui dont les bonnes actions pèseront léger... voilà ceux qui auront causé la perte de leurs âmes. » (S7/9)

Allah a dit :

﴿وَنَضَعُ الْمَوَازِينَ الْقِسْطَ لِيَوْمِ الْقِيَامَةِ﴾ (٥٧) [الأنبياء: 47]

Dans le sens :

« Au Jour de la Résurrection, Nous placerons les balances exactes. » (S21/47)

Le Questionnement, le Bassin et le Pont

Ceci est confirmé par les textes. Le pont- Sirat- est au-dessus de l'Enfer, plus fin qu'un cheveu et plus aiguisé qu'une épée. Les gens du paradis vont le traverser et les gens de l'enfer glisseront dessus pour y tomber.

Allah a dit :

﴿وَإِنْ مِنْكُمْ إِلَّا وَارِدُهَا﴾ (٧١) [مریم: 71]

Dans le sens

« Il n'y a personne parmi vous qui ne traversera pas [L'Enfer] » (S19/71)